

## **Les enjeux actuels de l'observation sociale**

**Mireille BORDES**

**Vice-présidente du Conseil général de Dordogne, chargée des affaires sociales : insertion et formation ; membre du CNLE**

Ceux qui disposent de moins de 908 euros, ce qui équivaut à 60 % du revenu médian, représentent 13 % de la population. Mais au-delà des statistiques sur les revenus des ménages, il importe également de mesurer la pauvreté en conditions de vie et de s'intéresser aux personnes qui ont du mal à manger, à accéder aux soins nécessaires et ne peuvent, une fois les frais irréductibles payés, absolument pas envisager de sorties, de vacances ou même d'alimentation équilibrée.

Avec l'augmentation de la précarité, la pauvreté prend des formes nouvelles en France depuis les années 1990. La pauvreté, auparavant synonyme d'exclusion du marché du travail, gagne aujourd'hui les classes qui travaillent. La pauvreté laborieuse renvoie à la transformation de l'économie au profit du secteur tertiaire (emplois familiaux, commerce, distribution, restauration, etc.). Les secteurs où l'emploi est de plus en plus émietté sont aussi ceux qui créent le plus de postes. Un salarié sur quatre occupe actuellement une forme atypique d'emploi, contre un sur dix il y a quinze ans. Le million de chômeur en plus sur la période 2008-2010 ne devrait pas inverser la tendance. Les effets de l'indemnisation du chômage permettent pour l'heure de limiter la casse mais les observateurs s'accordent à dire que la situation sociale de 2010 sera fortement dégradée.

Si la pauvreté monétaire ne s'accroît pas, tel n'est pas le cas du sentiment de pauvreté et de la crainte d'un avenir détérioré. Le temps partiel paupérisant concerne quatre millions de salariés et empêche l'obtention d'une protection sociale adéquate, voire d'une scolarisation normale : il est au cœur du processus de détérioration de la situation sociale. La pauvreté se transmet de génération en génération.

Grande pauvreté et détresse sociale se cumulent, alors que la question des très pauvres pourrait être réglée très facilement par un relèvement des minima sociaux. À force de désigner les plus fragiles comme des profiteurs sociaux, cette mesure apparaît difficile à prendre. En 1990, 85 % des Français considéraient que le RMI était une bonne chose en termes de justice sociale. Ce pourcentage est aujourd'hui inférieur à 50 %. Tel est l'effet dévastateur d'une politique qui oppose les Français entre eux.

Le creusement des inégalités s'explique en grande partie par la croissance des revenus du patrimoine. Les réformes fiscales conduites ces dernières années favorisent également le creusement des inégalités.

Les départements ont la volonté d'agir. Mais il conviendrait de ne pas découpler les droits et les devoirs, de simplifier les procédures d'insertion et d'aider à l'accompagnement, d'individualiser les parcours d'insertion, de placer les conseils généraux au cœur du dispositif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Enfin, il serait possible d'envisager non plus une insertion à minima mais un revenu maximum. Pour les publics fragilisés, les contraintes administratives posent problèmes. Il convient de cesser d'encourager la création d'emplois paupérisant par des exonérations fiscales et sociales sur l'emploi précaire. 1,6 million de salariés à domicile coûtent 8 milliards d'euros de non-recettes fiscales par an, et la moitié d'entre eux travaillent à quart de temps. L'aide à l'emploi, comme dans la restauration avec la baisse de la TVA, doit s'accompagner de contreparties.

Journée d'études

Une meilleure indemnisation du chômage, avec un seuil minimum, un relèvement des minima sociaux, une politique de logement social qui protège les familles de la précarité, une réelle politique d'égalité des chances constituent d'autres pistes à exploiter.